

## MONTAGE D'ÉCHAFAUDAGES

**Recommandation CRAM R 408, Circulaire DRT n° 2005-08 du 27 Juin 2005, Décret 2004-924 du 1er septembre 2004**  
:Utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur.



Cette formation au montage des échafaudages permet aux stagiaires d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour l'utilisation en sécurité des échafaudages de tous types.

**OBTENIR UN DEVIS**

### PUBLIC :

Chefs d'équipes et personnels ouvriers utilisant les échafaudages

### NOMBRE DE PERSONNES :

5 à 12 personnes

### DUREE :

Nous consulter pour une étude personnalisée.

### DEROULEMENT :

Sensibilisation aux dangers liés au travail en hauteur et à l'utilisation des échafaudages de pied, puis mise en application sur le terrain

### LIEUX

Sur chantier

### OUTILS PEDAGOGIQUES :

Films, diaporamas et études de cas concrets.

## PROGRAMME

### THEORIE

- Statistiques d'accidents
- Sensibilisation aux chutes de hauteur
- Etude de plans de montage et examens d'adéquation.
- Présentation des différents types d'échafaudages.
- Les règles de sécurité relative aux échafaudages :
  - ✓ Stabilité et calage des pieds
  - ✓ Manutention éventuelle à la grue
  - ✓ Accès
  - ✓ Maintien des protections collectives contre les chutes de personnes et d'objets
  - ✓ Nettoyage des échafaudages avant levage à la grue

### PRATIQUE

- Montage et démontage d'échafaudages sur le terrain
- Remise en conformité d'un échafaudage
- Calage et stabilisation
- Accès et circulation au poste de travail